



Communiqué

La CSAE a tenu son Assemblée Générale annuelle le 23 mars à l'aéroport de Roissy-CDG.

A la suite de cette réunion qui a confirmé sa volonté de poursuivre l'accroissement de son influence dans le secteur du Transport aérien et de consolider sa position d'acteur de premier plan, la CSAE est fière de lancer les 4 annonces suivantes :

1. **Nouveau logo** (en entête de ce mail) représentatif de son implication dans le domaine environnemental.
2. **Nouveau site web** accessible sur www.csae.fr moderne et responsive.
3. Approbation d'un **livre blanc concernant la décarbonation des activités d'assistance** préparé par sa Commission Environnement et Innovation, accessible sur le site internet, rubrique « Actualités »
4. Élection d'un **nouveau Comité de Direction**, composé de :

Président : Didier MONTEGUT – Groupe 3S Alyzia

1er Vice-Président : Franck ROMAND - GEH

2ème Vice-Président : Isabelle VARIN – CPC Aéronautique

3ème Vice-Président : Bob CEJOVIC - SAMSIC

Membres : les représentants des sociétés Air France GH, AVIAPARTNER, City One, GPA, SERVAIR et TRANSDEV

Nous vous remercions de faire circuler ce communiqué à toutes les personnes de votre entourage qui sont concernées par nos activités.

Paris, le 23 mars 2023

A propos de la CSAE : cette organisation a été créée suite à la mise en œuvre de la Directive sur l'Assistance en Escale et à l'ouverture du marché de l'Assistance en Escale sous les aéroports français. Elle regroupe 22 groupes ou sociétés qui représentent environ 90% du secteur privé de l'assistance en escale sur les aéroports métropolitains et d'outre-mer. La CSAE représente les intérêts des entreprises d'assistance et des entreprises de logistiques qui leur sont liés (formation, maintenance). La CSAE a décidé dès sa création d'adhérer à la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers). Le site de la CSAE est : www.csae.fr

Pour tout contact : frederique.charaudeau@groupe3s.com